



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL du mardi 25 juin 2024

Date de convocation : 20/06/2024

Date d'affichage : 20/06/2024

Nombre de conseillers : 14

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 14

Procurations : 0

L'an deux mil vingt-quatre le mardi 25 juin à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Étaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER, Monsieur Georges MARCOS, Monsieur Adrien SERRAND, Monsieur Fabrice RILBARD, Monsieur Antoine CORBEAU, Monsieur Sébastien BLUTEAU, Madame Isabelle POSELIANOFF.

Étaient absents excusés :

Étaient absentes non excusées :

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Florence CHASSE a été élue secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20h30.

Les membres du Conseil Municipal en exercice le 07 mai 2024 adoptent le procès-verbal de la séance du 07 mai 2024.

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la démission de Béatrice GUEGAN en date du 17 mai 2024

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la démission de Véronique BOISARD en date du 12 juin 2024

Conformément à la réglementation et suite aux élections municipales complémentaires, Monsieur Le maire fait lecture de la Charte de l'élu local.

Monsieur David LECARPENTIER est arrivé à 20h53

1 : DELIBERATION 2024-032 : NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS AU MAIRE

Rapporteur : Anthony ROULLIER

Expose :

Vu l'article L2122-2 du code général des collectivités territoriales permettant aux conseils municipaux de déterminer librement le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal,

Vu la délibération 2020-023 en date du 25 mai 2020, fixant le nombre d'adjoint à 4

Vu la délibération 2022-063 du 5 octobre 2022 mettant fin à la délégation de Madame Béatrice GUEGAN

Vu la délibération 2022-064 du 5 octobre 2022 maintenant le nombre d'adjoint à 4

Vu la délibération 2022-065 du 5 octobre 2022 élisant Madame Florence CHASSE comme 4^{ème} adjointe

Vu la démission de Madame Alexandra Foucault en date du 5 avril 2024

Vu le courrier de Madame la Représentante de l'état en Mayenne en date du 11 avril 2024 acceptant la démission de Madame Foucault

Vu les élections municipales complémentaires en date du 9 juin 2024 et du 16 Juin 2024

Considérant la vacance de poste du 3^{ème} adjoint(e)

Considérant que l'effectif légal du Conseil Municipal de Beaulieu-sur-Oudon étant de 15, le nombre des adjoints au Maire ne peut dépasser 4

Suite à la vacance du poste de 3^{ème} Adjoint au Maire, le Conseil Municipal doit se prononcer pour la mise en œuvre de l'une des deux options suivantes :

- la suppression d'un poste d'adjoint,
- l'élection, parmi les conseillers municipaux, d'un nouvel adjoint.

Selon l'article L2122-7-1 du CGCT. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

En cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu selon les règles prévues à l'article L. 2122-7.

Il est donc proposé au conseil municipal :

- de supprimer un poste d'adjoint, dès lors Madame Florence CHASSE prend la place du 3^{ème} Adjoint dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal

D'autoriser le Maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Décision : A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire.

Pour	14	Contre	0	Abstention	0
------	----	--------	---	------------	---

2 : DÉLIBÉRATION 2024-033 : CONSTITUTION DES COMMISSIONS

Rapporteur : Anthony ROULLIER

Expose : Il a été procédé à la désignation de représentants élus à différents organismes, syndicats, commissions :

COMMISSIONS MUNICIPALES & SYNDICATS INTER-COMMUNAUX

COMMISSIONS MUNICIPALES OBLIGATOIRES			
Commissions	Responsable de la commission	Membres	
Commission d'Appels d'Offres (3 Titulaires + 3 suppléants)	Le Maire	<u>Titulaires :</u> Danielle GUILLERME-CAOUS Pascal LIVENAIS Antoine CORBEAU	<u>Suppléants :</u> Sébastien BLUTEAU Adrien SERRAND Nicolas GAZENGEL
Commission communale des Impôts directs	Le Maire	<u>Titulaires</u> Jérôme DUMESNIL Charles-Eric DE ROINCE Jean-David TAILHADES Grégory RENOU Raphaëlle LUTELLIER Estelle AULNETTE	<u>Suppléants</u> Jean-Pierre FOURNIER Pascal RUAULT Jérôme GUESDON Emmanuel VIOT Mélanie VERGER
Commission Contrôle listes électorales		<u>1 Membre du conseil municipal</u> David LECARPENTIER	<u>1 Délégué de l'administration</u> Tiphaine BAHIER Edith TAILHADES (Suppléant) <u>1 Délégué du tribunal</u> Marc ROCHER Irène HUCHEDÉ (Suppléant)

COMMISSIONS MUNICIPALES FACULTATIVES

Désignation de la commission	Référénts (Maire ou Adjointes)	Membres	Comité consultatif associé
Administration et Affaires générales	Anthony ROULLIER	Pascal LIVENAI Danielle GUILLERME-CAOUS Sébastien BLUTEAU Georges MARCOS	
Gestion du Personnel Communal	Anthony ROULLIER	Florence CHASSÉ Danielle GUILLERME-CAOUS Pascal LIVENAI Fabrice RILBARD	
Finances	Anthony ROULLIER	Florence CHASSÉ Pascal LIVENAI Danielle GUILLERME-CAOUS Antoine CORBEAU	
Bâtiments Communaux	Danielle GUILLERME-CAOUS	Bernard THIREAU David LECARPENTIER Nicolas GAZENGEL Anaïs LAUTRU Fabrice RILBARD	

Désignation de la commission	Référents (Maire ou Adjointes)	Membres	Comité consultatif associé
Enfance et Jeunesse	Anthony ROULLIER	Florence CHASSÉ Anaïs LAUTRU Isabelle POSELIANOFF Adrien SERRAND Georges MARCOS	
Voierie / Transport / Mobilité / Aménagement / Urbanisme	Pascal LIVENAIS	Bernard THIREAU Nicolas GAZENGEL Adrien SERRAND Isabelle POSELIANOFF	David FURON
Développement Durable	Pascal LIVENAIS	Bernard THIREAU Isabelle POSELIANOFF Antoine CORBEAU Fabrice RILBARD Sébastien BLUTEAU	David FURON
Communication (Site Internet / Bulletin Municipal)	Florence CHASSE	Anaïs LAUTRU Antoine CORBEAU Georges MARCOS	

Désignation de la commission	Référents (Maire ou Adjoint)	Membres	Comité consultatif associé
Vie Associative Démocratie participative et citoyenne	Florence CHASSE	Anaïs LAUTRU Pascal LIVENAIS Georges MARCOS	
Action sociale et solidarité	Florence CHASSE	Pascal LIVENAIS Anaïs LAUTRU Georges MARCOS	Michel HUCHEDE
Lotissement Beausoleil	Anthony ROULLIER	Danielle GUILLERME-CAOUS Pascal LIVENAIS Anaïs LAUTRU Bernard THIREAU Florence CHASSÉ	

Suivant l'article L.2121-22 du Code Général des collectivités Territoriale le Maire est président de droit de toutes les commissions communales

AUTRES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

Organismes / Syndicats	Représentant
Correspondant défense	Fabrice RILBARD
Représentant Mairie au Conseil d'école	Anthony ROULLIER Florence CHASSÉ Danielle GUILLERME-CAOUS
Porte-drapeau Communal	David LECARPENTIER Michel HUCHEDE Julien MOREAU (Ancien combattant)
Correspond sécurité routière	Danielle GUILLERME-CAOUS
Comité National d'Action Sociale (CNAS)	Anthony ROULLIER Clémentine LEBRETON

LAVAL AGGLOMÉRATION & SYNDICATS INTER-COMMUNAUX

Organismes / Syndicats	Titulaires	Suppléants
Laval Agglomération	Anthony ROULLIER	Danielle GUILLERME-CAOUS
SIVU (Maison médicale de Loiron)	Anthony ROULLIER Danielle GUILLERME-CAOUS	Florence CHASSÉ
Territoire d'Énergie (Ex – SDEGM)		<i>Au titre de Laval Agglomération</i> Pascal LIVENAIS
Syndicat Bassin de l'Oudon		<i>Au titre de Laval Agglomération</i> Antoine CORBEAU

Décision : A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire.

Pour	14	Contre	0	Abstention	0
------	----	--------	---	------------	---

3 : QUESTIONS DIVERSES

- Présentation du projet Lotissement Beausoleil : Monsieur Le Maire présente aux nouveaux élus le projet du lotissement. Il s'agit d'un terrain situé derrière la mairie d'une surface d'environ 9600 m². L'entreprise Kaligeo a été retenue pour accompagner la mairie en tant que maître d'œuvre. Le projet prévoit 12 parcelles, Mayenne Habitat assurera la construction de 4 logements. Le permis de lotir devra être déposé à Laval Agglomération pour instruction d'ici la mi-juillet.
- Présentation du budget 2024 de la Commune aux nouveaux élus. Monsieur Le Maire présente aux nouveaux élus le budget de la Commune pour l'année 2024.
- Présentation des projets 2024 de la Commune aux nouveaux élus : Projet de rénovation de la Salle des fêtes. La commission de bâtiment devra se réunir afin d'avancer sur ce dossier
- Intempéries semaine 25 : Monsieur Le Maire a déposé une demande d'état de catastrophe naturel auprès des services de la préfecture. Suite aux intempéries, des travaux de voirie sont à prévoir à la Brianterie.
- Ecole : Monsieur Le Maire informe les élus que l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'école sera remplacé à la rentrée de septembre 2024.
- Péri-scolaire : Monsieur Le Maire informe que des propos à caractères racistes ont été prononcés de la part d'un enfant envers une de ses camarades.
- Dispositif participation citoyenne : 3 habitants se sont portés volontaires afin d'intégrer le dispositif. La signature de la convention aura lieu prochainement.
- Chiens : Monsieur Le Maire rappelle à nouveau les différents désagréments (déjections canines, abandons, divagations, aboiements, attaques sur les animaux) Les élus proposent l'achat de muselières et de perches.
- Monsieur Le Maire propose aux nouveaux élus une visite de la Commune.
- AG Club de Foot : les effectifs sont préoccupants pour la saison 2024-2025. Le club cherche à renforcer l'équipe qui a terminé 2^{ème} de sa poule du championnat de 4^{ème} division du district de la Mayenne.
- Fête de l'école : elle aura lieu dimanche 30 juin en extérieur près de la salle de la moisson et pourrait être délocalisée à la Salle des Fêtes en cas de mauvais temps.
- Dépôts sauvages : Monsieur Le Maire rappelle à nouveau les nombreux dépôts sauvages, notamment les cadavres de moutons et de poulets découverts près de la Guéhardière.

Prochaines réunions Conseil Municipal : 2 juillet 2024, 3 septembre 2024, 8 octobre 2024, 5 novembre 2024, 3 décembre 2024.

Séance levée à 23h29

Le secrétaire de séance,

Le Maire,